



L'INSTITUT CANADIEN DES MINES
DE LA MÉTALLURGIE ET DU PÉTROLE
Section Amos



L'INSTITUT CANADIEN DES MINES
DE LA MÉTALLURGIE ET DU PÉTROLE
Harricana

Mémoire

Projet d'exploitation du gisement de nickel
Dumont à Launay

Présenté au Bureau d'Audiences Publiques sur
l'Environnement (BAPE)

PRÉSENTATION DE L'ICM

Fondé en 1898, l'**Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM)** est la principale société technique œuvrant dans les industries canadiennes des minéraux, des métaux, des matériaux et de l'énergie.

L'objectif de l'ICM est de jouer un rôle de chef de file dans l'industrie minière. Nous réalisons la promotion de l'excellence technique et professionnelle grâce à des programmes de formation pour les membres, au développement professionnel, au partage du savoir, au réseautage d'affaires et à la collaboration ainsi qu'à l'information publique.

L'ICM a toujours poursuivi trois principaux objectifs :

- Faciliter l'échange de connaissances et de technologies;
- Favoriser le réseautage, le perfectionnement professionnel et le compagnonnage;
- Souligner l'excellence et les réalisations remarquables de l'industrie des minéraux.

Les sections locales de l'ICM et leur mission

Les sections locales ont pour but d'informer et d'orienter leurs membres afin de répondre à leurs besoins tout en respectant la vision stratégique de l'ICM.

Les sections locales permettent aux gens de l'industrie qui demeurent dans notre région de socialiser et de se connaître. Nous présentons des opportunités d'affaires liées à l'industrie minière aux gens d'affaires. Nous espérons ainsi devenir un vecteur d'amélioration professionnel et technique et un outil de rétention, dans la région, pour les entreprises œuvrant dans le monde minier.

Les sections locales informent et font connaître le secteur minier aux citoyens de la région. L'industrie et l'ICM ont tout à gagner à être transparents et à s'ouvrir aux gens pour :

- Permettre de comprendre les enjeux sociétaux.
- Prendre leur place dans l'économie du secteur.

Bien que la plupart des activités s'adressent plus spécifiquement aux gens de l'industrie minière, tous sont invités à y participer.

Les sections ICM Amos et Harricana représentent ensemble plus de 1 000 membres individuels et corporatifs œuvrant dans ou autour du secteur minier.

Nos membres sont des professionnels et autres intervenants de l'industrie minière cherchant à développer leur carrière, à établir le contact avec l'industrie en renforçant leur réseau professionnel et commercial, à approfondir leurs connaissances techniques et à contribuer à forger l'avenir de l'industrie.

L'union de deux sections régionales

Les sections régionales Amos et Harricana de l'ICM sont distinctes et indépendantes.

Nous nous unissons pour appuyer le projet Dumont de Royal Nickel Corporation (RNC) et transmettre ce mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre du mandat sur le projet Dumont de Royal Nickel Corporation.

L'appui de M Jean Vavrek, directeur exécutif de l'ICM national

M Jean Vavrek, directeur exécutif de l'ICM national appuie la démarche et le contenu de ce mémoire que les sections Amos et Harricana de l'ICM déposent conjointement.

L'ICM prône le développement professionnel, le réseautage et le partage des connaissances et M Vavrek estime que les bénéfices générés par le projet Dumont correspondent à cette vision.

Le projet va générer des avancées au niveau du savoir qui contribueront à développer et consolider les acquis des institutions d'enseignement supérieur de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'ensemble du Québec. Par la même occasion, ces avancées au niveau du savoir permettront d'assurer la pérennité de l'exportation du savoir minier abitibien et québécois.

Les retombées directes et indirectes ne se limitent pas seulement à la région, mais vont profiter à l'ensemble du Québec et du Canada.

INTRODUCTION

Les sections Amos et Harricana de l'ICM sont heureuses de s'unir pour présenter ce mémoire au BAPE dans le cadre du mandat de celui-ci concernant le Projet d'exploitation du gisement de nickel Dumont à Launay.

Nos sections ICM Amos et Harricana représentent ensemble près de 1 000 membres individuels et corporatifs œuvrant dans ou autour du secteur minier.

Les sections ICM Amos et Harricana croient en l'importance du Projet Dumont pour la région. Nous nous prononçons en faveur de ce projet en raison de son caractère structurant pour la région, de la proactivité du promoteur en environnement et de son respect envers les communautés environnantes.

UN PROJET STRUCTURANT

Les retombées économiques

En plus des emplois directs et indirects, le projet Dumont se traduira par des retombées importantes liées aux dépenses pour la construction et l'exploitation du projet. Tout au long des 35 ans de ce projet, ces retombées économiques significatives profiteront aux travailleurs, aux municipalités, aux fournisseurs et aux sous-traitants.

Les retombées économiques du projet Dumont représentent :

- Un investissement de l'ordre de 3,1 milliards de dollars.
Selon RNC, environ 41 % de ces montants seront dépensés au Québec, dont environ 19 % en Abitibi-Témiscamingue.
- Des dépenses d'exploitation sur le site, d'environ 11,5 milliards de \$, pour une durée de vie du projet d'un peu plus de 35 ans (incluant la construction).
Selon RNC, environ le tiers de ce montant sera dépensé en Abitibi-Témiscamingue.

Nous sommes heureux de constater que RNC entend mettre sur pied une politique d'optimisation de l'achat de biens et services qui favorisera les entreprises dont le siège social est basé à proximité du projet dans les appels d'offres lorsque la compétence et le prix sont compétitifs.

Le projet offrira donc des opportunités aux entreprises de la région pour se positionner en tant que fournisseur pour les biens et services requis pour ce projet. Tout en permettant à ces entreprises de consolider leur présence dans la région et même d'exporter leurs expertises et leurs produits. Ce qui deviendra un atout durable pour la région et le Québec.

De façon directe et indirecte, l'activité économique générée par le projet devrait contribuer à améliorer le niveau de vie de la population locale et régionale.

Les emplois générés par le projet

En plus des nombreux emplois directs et indirects générés par le projet tout au long de la durée de vie du projet. Le projet générera de nombreuses opportunités de formation qui permettront d'augmenter l'expertise la scolarité et l'employabilité des travailleurs des communautés locales et la région abitibienne contribuant ainsi à créer des bénéfices durables.

RNC réalise que ses besoins de main-d'œuvre créeront une pression sur le bassin de travailleurs disponibles dans le milieu. Pour en atténuer l'impact, RNC a :

- Créé un document utile aux gens a été produit, établissant, en fonction de ses différentes phases, les besoins en emplois du projet, les formations requises, ainsi que les institutions locales et régionales offrant les formations nécessaires.
- Déjà mis en place un plan de formation de la main-d'œuvre pour des formations adaptées à l'industrie minière en partenariat avec les institutions locales et régionales spécialisées en main-d'œuvre et en éducation.

L'acceptabilité et l'implication sociale du projet

Les services municipaux, les organismes publics, les organismes communautaires et les infrastructures commerciaux vont profiter des retombés économiques et des emplois directs et indirects générés par le projet Dumont. Par exemple, le projet Dumont permettra de consolider à long terme des infrastructures telles que nos institutions d'enseignement postsecondaires Témiscabitiennes.

Des inspections et évaluations environnementales sont réalisées depuis le début du projet.

Proactivité dans les rencontres de consultation et d'information avec l'implantation de plusieurs comités consultatifs représentatifs du milieu et d'un bureau de liaison à Launay.

RNC est présente dans le milieu et contribue à la vie communautaire dans un mode favorisant la communication, la collaboration et le développement de partenariats.

Pour toutes ces raisons, nous considérons que RNC respecte les trois volets du développement durable. Nous pensons que RNC est un modèle pour l'industrie minière par sa proactivité et de son écoute active envers la population et les différents intervenants de son milieu.

CONCLUSION

Le projet présenté au BAPE est conduit par un promoteur crédible, qui agit déjà depuis plusieurs années en citoyen corporatif responsable et structurant pour les communautés d'accueils. Nous croyons fermement que le promoteur va bâtir une installation minière dont les bénéfices structurants perdureront au-delà des 35 ans de vie du projet.

Le projet Dumont est une opportunité de création de richesse pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec.

Nous recommandons donc l'acceptation du projet Dumont de RNC.



Francis Provencher
2^{ème} Vice-président
ICM Section Amos



Marcel H. Jolicoeur
Président
ICM Section Harricana